CANAL SEINE-NORD EUROPE

INFO TRAVAUX

SANTERRE HAUTE-SOMME

Lundi 2 novembre 2026

RÉHABILITATION DU QUAI DE PÉRONNE SUR LE CANAL DU NORD

De quoi s'agit-il ?

À Péronne, le quai existant le long du canal du Nord, situé à proximité du camping, va être réhabilité sur une longueur de 100 mètres pour répondre aux besoins des chantiers du Canal Seine-Nord Europe. Une fois réhabilité, il permettra d'acheminer et d'évacuer, par voie fluviale, les matériaux nécessaires aux travaux du Canal. Il contribuera ainsi aux objectifs de report modal fixés par la Société du Canal Seine-Nord Europe en limitant le nombre de camions sur les routes.

En quoi consistent les travaux ?

Après la préparation du site, qui comprendra notamment le déplacement du portail existant, des travaux de terrassement seront réalisés, suivis du renforcement du quai par la pose de palplanches, de longs profilés en acier enfoncés dans le sol. Installées à l'arrière du quai, les palplanches seront reliées à la paroi d'accostage existante par des tiges d'ancrage afin d'assurer la stabilité de l'ensemble.

Les palplanches seront mises en place par vibrofonçage, une technique qui consiste à enfoncer les palplanches dans le sol à l'aide d'un vibrateur fixé à un engin. Les vibrations induites réduisent la friction entre le sol et la palplanche, facilitant ainsi son enfoncement jusqu'à la profondeur prévue (3 m). Les palplanches sont positionnées côte à côte et assemblées afin de former une paroi continue et stable. Cette méthode permet une mise en œuvre rapide et limite les nuisances sonores par rapport à un fonçage réalisé par battage.

Travaux de réhabilitation d'un quai - Octobre 2026



©SCSNE

*Sous réserve des conditions météorologiques et des aléas de chantier.

Quelle est la durée des travaux ?

Les travaux débuteront dans le courant de la première quinzaine de novembre 2026 et se poursuivront jusqu'au 31 mars 2027*.

L'opération spécifique d'installation des palplanches aura lieu dans le courant du mois de novembre.

Les travaux se dérouleront en semaine et principalement en journée, de 7h à 17h.

Quelles sont les incidences ?

Les travaux pourront occasionner des nuisances sonores ponctuelles, notamment lors de l'installation des palplanches.

Les véhicules de chantier ne seront pas autorisés à traverser le centre-ville de Péronne. Ils accéderont au quai par le nouveau giratoire desservant à la fois le camping et le quai actuel.

Le chemin de service longeant le canal restera accessible aux piétons et aux cyclistes. Toutefois, les manœuvres des poids lourds à l'entrée du chantier pourront ponctuellement perturber la circulation sur la Véloroute Vallée de la Somme. Un agent sera présent pour sécuriser les déplacements lors de ces manœuvres et permettre le maintien des usages de promenade et de loisirs.

Carte des travaux



*Sous réserve des conditions météorologiques et des aléas de chantier.

UN CHANTIER EST UNE ZONE DANGEREUSE
RESPECTEZ L'INTERDICTION D'Y PÉNÉTRER

Les chantiers du Canal Seine-Nord Europe ne sont pas des terrains de jeu !



- **Circulation de camions et d'engins** de chantier avec peu de visibilité pour les conducteurs
- Présence de **machines et de matériels dangereux**
- **Chutes** possibles (trous, objets au sol...)
- **Autres dangers** possibles (chocs électriques, noyade, chutes d'objets, ensevelissement, explosion, produits dangereux...)

LA SÉCURITÉ est l'affaire de tous et de tous les instants

Une remarque sur nos chantiers,
Une question sur le projet ?
Contactez-nous : santerre.hautesomme@scsne.fr

Partenaires financiers

Cofinancé par l'Union européenne

Région Hauts-de-France · Région Île de France · République Française · AFIT France · Nord · Oise · Pas-de-Calais · Somme

SOCIÉTÉ DU CANAL SEINE-NORD EUROPE

RESTONS CONNECTÉS
santerre.hautesomme@scsne.fr
www.canal-seine-nord-europe.fr

SCSNE | Réalisation : Parimage - Novembre 2026
Ne pas jeter sur la voie publique